

Pour publication immédiate
Le 5 janvier 2007

Les autorités en valeurs mobilières du Canada engagent une consultation sur un projet d'instruction générale relative à la levée des interdictions d'opérations

Calgary - Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) engagent une consultation publique sur le projet d'*Instruction générale 12-202 relative à la levée des interdictions d'opérations prononcées en cas de non-conformité*. Le projet vise à harmoniser et à simplifier les procédures de levée ou de modification des interdictions d'opérations.

L'instruction générale s'applique dans tous les territoires et décrit la procédure que les émetteurs, les porteurs de titres et les autres intéressés doivent suivre pour demander la levée totale ou partielle d'une interdiction d'opérations prononcée en cas de non-conformité. Les autorités en valeurs mobilières peuvent prononcer une interdiction d'opérations d'une durée déterminée ou indéterminée sur les titres d'une société.

« Selon les intéressés, les différences de politiques et de pratiques entre les autorités en valeurs mobilières sont source de confusion dans le système actuel, a déclaré Jean St-Gelais, président des ACVM et président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers. Ce projet d'instruction générale vise à remédier à la situation en harmonisant et en simplifiant le processus. »

Le projet d'*Instruction générale 12-202 relative à la levée des interdictions d'opérations prononcées en cas de non-conformité* est disponible sur le site Web de plusieurs membres des ACVM.

La consultation se déroule du 5 janvier au 6 mars 2007.

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

–30–

Personnes-ressources :

Frédéric Alberro
Autorité des marchés financiers
514-940-2176

Jane Gillies
Commission des valeurs mobilières du
Nouveau-Brunswick
506-643-7745

Tamera Van Brunt
Alberta Securities Commission
403-297-2664

Ainsley Cunningham
Commission des valeurs mobilières du
Manitoba
204-945-4733

Andrew Poon
British Columbia Securities Commission
604-899-6880

Nicholas A. Pittas
Nova Scotia Securities Commission
902-424-6859

Carolyn Shaw-Rimmington
Commission des valeurs mobilières de
l'Ontario
416-593-2361

Barbara Shourounis
Saskatchewan Financial Service
Commission
306-787-5842